

AVEC DES SYNDICATS, ASSOCIATIONS, COMITÉS DE QUARTIERS POPULAIRES
ET DE VICTIMES DE VIOLENCES POLICIÈRES, LA CGT APPELLE AUX

MARCHES UNITAIRES

POUR LES LIBERTÉS PUBLIQUES ET SYNDICALES, CONTRE LE RACISME SYSTÉMIQUE ET LES VIOLENCES POLICIÈRES, POUR LA JUSTICE SOCIALE.

LE 23 SEPTEMBRE

Le 27 juin, le jeune Nahel était tué par la police. Il était la 15^e victime d'un tir mortel pour « refus d'obtempérer » depuis le 1^{er} janvier 2022 quand on en compte seulement un en Allemagne en dix ans. Cette exécution a entraîné plusieurs nuits de révoltes urbaines et un déploiement de forces sans précédent avec 45000 policiers et gendarmes, l'utilisation du RAID, du GIGN, d'engins blindés, de drones...

La répression a été féroce avec près de 4000 interpellations (dont plus de 1000 mineurs), deux décès et des mutilations irréversibles suite à des tirs de LBD. Macron a obtenu ce qu'il avait érigé en priorité absolue, « le rétablissement d'un ordre durable ». Mais à quel prix...

Le meurtre de Nahel a, une nouvelle fois, mis la lumière sur des violences policières injustifiables et un racisme systémique qui touche fortement les forces de l'ordre. Une situation encouragée par les déclarations factieuses de certains syndicats de police et une culture de l'impunité pour les auteurs de violences policières entretenue par l'institution (Le ministre de l'Intérieur, le préfet de Police, le Directeur Général de la Police) et qui remet gravement en cause l'État de droit.

Obsédé par le maintien d'un système inégalitaire qui profite aux ultras-riches et précarise la grande majorité de la population, le pouvoir emploie des méthodes autoritaires pour briser toute contestation. Les entraves aux libertés publiques se multiplient et sont significatives de cette dégradation, avec des interdictions de manifestations, une doctrine du maintien de l'ordre dénoncée par de grandes institutions internationales, des tentatives de dissolution d'associations...

Les libertés syndicales sont durement bafouées avec une criminalisation toujours plus forte des actions - en particulier celles de la CGT - et qui s'accélère depuis le passage en force de la réforme des retraites. La convocation par les gendarmes de Sébastien Menesplier membre de la direction nationale de la CGT, ou la

mise en examen de David Bodin, secrétaire de l'Union Départementale CGT des Deux-Sèvres, montrent qu'une ligne rouge a été franchie.

Les dégradations de services publics, de commerces, particulièrement dans les quartiers populaires, commises à la suite du décès de Nahel, ont détérioré encore davantage les conditions de vie et de travail. La CGT alerte depuis plusieurs années sur les ravages des politiques d'austérité et de précarisation.

Dans un contexte de forte inflation et de recul du pouvoir d'achat, Macron poursuit une politique régressive qui fait le lit de l'extrême droite, aggrave les inégalités sociales et piétine notre modèle social en stigmatisant les plus faibles avec des réformes destructrices (accès réduit aux prestations sociales, à l'assurance chômage).

La CGT exige des réponses immédiates et dans l'urgence :

- Abrogation de la loi de 2017 sur l'assouplissement des règles en matière d'usage des armes à feu par les forces de l'ordre ;
- Une réforme en profondeur de la police, de ses techniques d'intervention et de son armement ;
- Le remplacement de l'IGPN par un organisme indépendant de la hiérarchie policière et du pouvoir politique ;
- La création d'un service dédié aux discriminations touchant la jeunesse au sein de l'autorité administrative présidée par le Défenseur des droits et le renforcement des moyens de lutte contre le racisme, y compris dans la police ;
- Un plan d'investissement public ambitieux dans les quartiers populaires et sur l'ensemble du territoire pour rétablir les services publics, le financement des associations et des centres sociaux ;
- Le respect des libertés syndicales, du droit de grève, du droit de manifester et de la liberté d'expression.

MarchesPourLaJustice.fr



FLASHER LE
CODE POUR
SE SYNDIQUER